

Règle du mini-handball

Les règles

Les règles fondamentales du handball sont applicables, mais avec un souci d'adaptation aux capacités des enfants. Elles évolueront d'une interprétation très large vers une application plus rigoureuse.

Le mini hand offre à l'enfant un jeu adapté à son âge, qui se pratique partout, ludique, libre et sans "championnisme". La règle, le terrain, les formes peuvent être aménagés.

Durée des rencontres :

- Tournoi à 3 équipes : 2 x 8 minutes avec 3 minutes de pause et 10 minutes de repos pour l'équipe qui joue deux rencontres consécutives.
- Tournoi à 4 équipes : 2 x 6 minutes dans le cadre de trois rencontres.
- La classe est divisée en 3 équipes de niveaux : experts, pratiquants, débutants ; ces équipes sont obligatoirement mixtes (lors des rencontres, chaque classe se voit attribuer une couleur distinctive : dossards, tee-shirt, ...).

Le ballon :

46 à 48 cm de circonférence. Il ne doit pas faire mal et permettre une bonne préhension.

Les joueurs :

4 joueurs de champ, 1 gardien de but et des remplaçants dont le nombre est à déterminer d'un commun accord. Tous les enfants devraient jouer une durée égale.

Les remplacements se font à n'importe quel moment (y compris pour le gardien de but) dès que le joueur à remplacer a quitté le terrain.

Le gardien de but :

Libre de ses mouvements dans la surface de but, il peut participer au jeu hors d'elle (soumis à ce moment aux règles des joueurs de champ), mais ne peut ramener le ballon dans sa zone.

Le jouer de champ ... et le ballon :

Il ne peut :

- le garder plus de 3 secondes ;
- le passer à son gardien de but quand celui-ci est dans sa surface ;
- faire plus de 3 pas balle en main ;

Il peut :

- progresser avec la balle en faisant rebondir la balle au sol (dribbler), et effectuer une passe à un partenaire ou tirer au but.

Le joueur de champ ... et le terrain :

- Il n'a pas le droit de pénétrer dans la surface de but sauf en suspension. A l'atterrissage le ballon doit être lâché des mains.

Le joueur de champ ... et l'adversaire :

- Aucune brutalité n'est permise ;
- Pas d'accrochage ;
- Pas de ceinturage ;
- Pas de poussette.

L'engagement :

Il se fait au milieu du terrain au début de chaque période et par le gardien dans sa surface de but après un but.

Remise en jeu :

Lorsque le ballon franchit la ligne de côté (ligne de touche), la remise en jeu se fait sur cette ligne.

Lorsque le ballon franchit la ligne de fond (ligne de but), la remise en jeu se fait par le gardien de but sauf si le ballon a été touché par un coéquipier du gardien (corner).

Sanctions :

Toute faute est sanctionnée par un jet franc à l'endroit de la faute, à 2 mètres de la surface de but si nécessaire, l'adversaire étant obligatoirement à 2 mètres.

Toute faute grossière à proximité de la surface de but est sanctionnée par un jet à 5 mètres (penalty) sans empiéter sur la surface de but.

Exclusion :

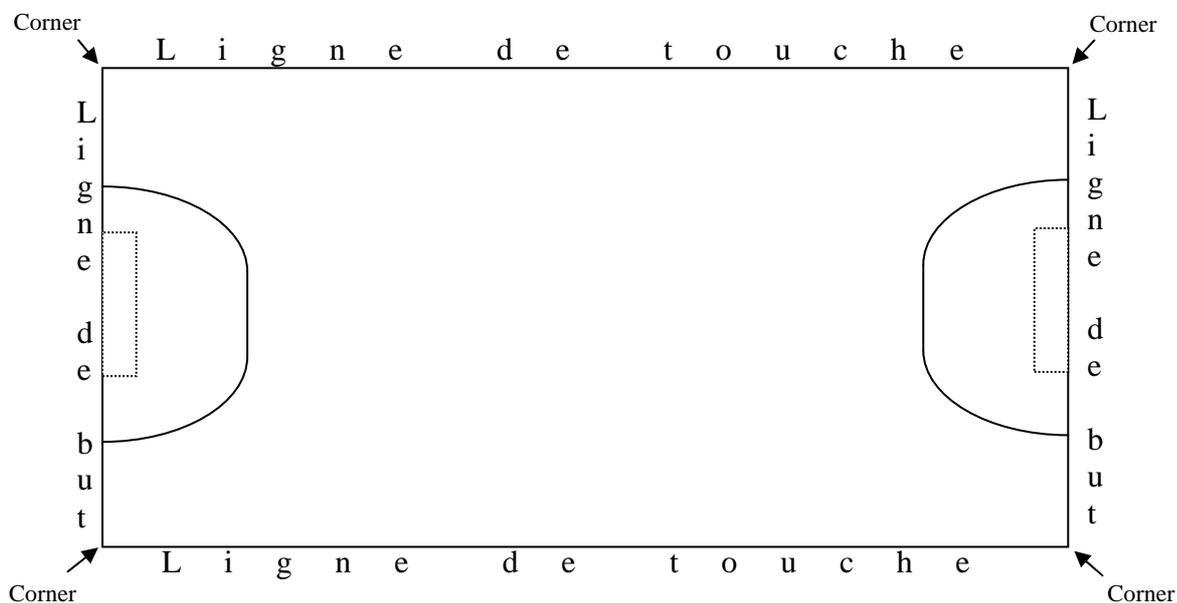
Il doit s'agir d'un cas extrême. 30 secondes d'exclusions sont prononcées en cas de brutalité volontaire, de jeu dangereux, de manque de respect à l'arbitre ou à tout autre participant au jeu.

Les équipements

Le terrain :

Il mesure entre 18 et 25 mètres de longueur et entre 12 et 15 mètres de largeur.

Un terrain de handball (20m sur 40) est divisé en trois terrains de 12m sur 20 avec zone de but à 4 m du but.



La surface de but :

Elle est tracée en demi-cercle à 5 mètres du milieu des buts.

Les buts :

2,40 m de large, 1,70 m de haut (dimensions intérieures) avec filet.